

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue en présentielle, le 13 septembre 2021, à 19h30 au complexe municipal situé u 309, 4^{ème} Avenue, à Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présent(e)s : madame la conseillère Odile Blais et messieurs les conseillers Guy Boivin, Martin Boulet, Gaston Lessard et Christian Nadeau formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Sont également présents : messieurs Jacquelin Fraser, Directeur général et secrétaire-trésorier et Vincent Lapointe, Responsable des travaux publics.

1. Ouverture de la séance

Monsieur Alain Talbot, maire, ouvre la séance, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2. Période de questions sur le fonctionnement

Les réunions se tiennent avec la présence de citoyens. Ils peuvent assister aux réunions du conseil municipal, tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur. Les questions sont posées à la période de questions prévues à la fin de la séance. La période de question n'engage pas de conversations entre les membres du conseil municipal et les citoyens. Les questions peuvent être répondues sur le champ ou demander une réponse à une date ultérieure.

2021-09-01 LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy Boivin et appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 7. j) Rémunération des élu(e)s
- 9. f) Fauchage Route 216
- 12. c) Accordéon
- 12. d) Employé(e) pour la patinoire
- 15. a) Comptable

À l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

2. Période de questions sur le fonctionnement

3. Lecture et approbation de l'ordre du jour

4. Adoptions des résolutions de la séance du 09 août 2021

5. Lecture et approbation des comptes

6. Correspondance

7. Administratif

a) Fonctionnement et activités de la municipalité en fonction des décrets de la COVID-19

I. Réunion du conseil municipal

II. Ouverture du bureau municipal à la population

b) Élections municipales

c) Projet d'élevage porcin

d) Projet de modification au zonage

e) Règlement no 2021-06

f) Règlement sur les animaux :

- Annonce publipostage

- Médailles

g) Demande salariale

h) Projet Jardins et laboratoire d'initiatives technologiques

i) Acquisition d'équipement électronique technologique

8. Incendie

a) Pinces de désincarcération

b) Tarification pour les sorties des pompiers

9. Voirie

- a) Suivi des travaux de voirie
- b) Route Sirois et 5^{ème} Rang
- c) Réfection des conduites 9^{ème} Rue
- d) État pittoresque 6^{ème} Rue
- e) Pavage 3^{ème} Rang
- 10. Eau potable**
- a) Nettoyage du réservoir
- 11. Eaux usées**
- a) Compagnonnage
- 12. Loisirs**
- a) Fin du terrain de jeu
- b) Terrain de balle
- 13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité**
- a) Rencontre citoyenne
- b) Guide du citoyen : commentaires
- 14. Résolutions diverses**
- a) Allocation de naissance
- b) Postes Canada : installation d'une boîte postale communautaire
- c) Avis de cotisation Santé Mentale Québec
- d) Démarche MADA
- e) Conteneurs (poubelle et recyclage) pour les Habitations du Buton
- f) Demande de dérogation au règlement sur les animaux (poules)
- g) Avis de cotisation Croix-Rouge
- h) Bac de recyclage fendu
- 15. Varia ouvert**
- 16. Période de questions**
- 17. Levée de la séance**

2021-09-02 ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 09 AOÛT 2021

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 09 août 2021 en apportant les corrections suivantes :

- 9. Voirie b) Travaux Route Sirois et Rang 5 : on doit y lire jusqu'au 21 septembre 2022.
- 14. Résolutions diverses h) Facturation chien errant : il s'agit de Ste-Apolline-de-Patton et non pas de Ste-Euphémie.

À l'unanimité

2021-09-03 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C2100266 à C2100302 inclusivement ainsi que les transactions L2100028 à L2100032 et P2100016 à P212100019 a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Martin Boulet et appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 1 416 327,56 \$ soit autorisé, après vérification de M. Fraser.

À l'unanimité.

Je, Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2021-09-03.



Jacquelin Fraser

6. Correspondance

Aucun point à l'ordre du jour.

7. Administratif

a) Fonctionnement et activités de la municipalité en fonction des décrets de la COVID-19

I. Réunion du conseil municipal

La réunion du 13 septembre 2021 se fait en présence de citoyens tout en respectant les consignes sanitaires.

II. Ouverture du bureau municipal à la population

Le bureau est maintenant ouvert à la population depuis le lundi 02 août 2021, de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00, fermé les mercredis pour travail administratif, tout en respectant les consignes sanitaires.

b) Élections municipales :

- L'élection municipale se tiendra le 11 novembre 2021;
- Les mises en candidature seront du 17 septembre au 01 octobre 2021 : Vendredi le 01 octobre, le bureau sera ouvert exceptionnellement de 9h00 à 16h30, en continu;
- Les postes suivants sont en élection : 1 maire(sse) et 6 conseillers(ères);
- Le vote par anticipation aura lieu les 30 et 31 octobre 2021;
- Le vote au bureau du président d'élection sera le 2 et 4 novembre 2021;
- Pour demander une exemption : avant le 27 octobre 2021;
- Le vote par correspondance sera entre le 28 octobre et le 5 novembre 2021;

c) Projet d'élevage porcin

Remis à une prochaine réunion.

d) Projet de modification au zonage :

- Immeuble de 3 logements et plus : autorisation
- M. Laurent Fallon du lac Gosselin : pas de location à court terme.

Remis à une prochaine réunion.

2021-09-04 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2021-06

RÈGLEMENT N° 2021-06

MODIFIANT LA GRILLE DES USAGES DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 02-90

Avis de motion	: 3 mai 2021
Premier projet	: 7 juin 2021
Second projet	: 6 juillet 2021
Adoption	: 9 août 2021
MRC	: 13 juillet 2021
Publication	: 10 août 2021

CONSIDÉRANT QU' un projet d'hébergement souhaiterait s'implanter dans la zone RbM.4 et développer une offre récréotouristique avec les attraits naturels de la montagne située dans la zone Fc.5;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'urbanisme de la municipalité souhaite encourager l'implantation de nouvelles entreprises commerciales sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'urbanisme de la municipalité souhaite encourager l'utilisation récréotouristique de son territoire;

CONSIDÉRANT QU' en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme L.R.Q., c.A-19.1, la Municipalité peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné à une séance de ce conseil tenue le 3 mai 2021

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement a été soumis à la consultation écrite du 14 juin au 29 juin en remplacement de l'assemblée publique de consultation ainsi qu'à l'approbation référendaire du 8 au 23 juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent règlement a également été remise à tous les membres du conseil deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

- CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu;
- CONSIDÉRANT QUE** ce conseil autorise cette modification au zonage qu'à la condition stricte pour la réalisation d'un projet de développement touristique ;
- CONSIDÉRANT QU'** en cours de séance, l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnées;
- EN CONSÉQUENCE,** IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Guy Boivin
APPUYÉ PAR : Monsieur Christian Nadeau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU
- QUE le règlement intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LA GRILLE DES USAGES DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 02-90 » soit adopté et qu'il décrète ce qui suit :

ADOPTÉ

CHAPITRE 1

DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES ET INTERPRÉTATIVES

ARTICLE TITRE ET NUMÉRO DU RÈGLEMENT

1.1

Le règlement numéro 2021-06 porte le titre de « RÈGLEMENT MODIFIANT LA GRILLE DES USAGES DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 02-90 ».

ARTICLE PRÉAMBULE ET ANNEXES

1.2

Le préambule et les annexes du présent règlement en font partie intégrante.

ARTICLE BUT DU RÈGLEMENT

1.3

Le présent règlement a pour but de modifier le règlement de zonage numéro 02-90 afin de permettre, pour la zone RbM.4, l'usage « Hébergement et restauration » dans les usages du bâtiment principal.

ARTICLE TERRITOIRE D'APPLICATION

1.4

Le présent règlement s'applique sur le territoire désigné à l'article 1.3 sous juridiction de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy.

CHAPITRE 2

MODIFICATION APPORTÉE À LA GRILLE DES USAGES DU RÈGLEMENT DE ZONAGE No 02-90

ARTICLE MODIFICATION À L'ARTICLE 4.6 : DÉFINITION DES TYPES D'USAGES IDENTIFIÉS DANS LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS - USAGES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

2.1

La grille des usages permis, à laquelle réfère l'article 4.6 du règlement de zonage 02-9, est modifiée en ajoutant dans les usages du bâtiment principal pour la zone RbM.4, l'usage « hébergement et restauration » tel qu'il est défini à l'article 4.6.2.6 dudit règlement de zonage; le tout étant illustré au document joint au présent règlement et identifié «Annexe A».

CHAPITRE 3

DISPOSITIONS FINALES

ARTICLE ENTRÉE EN VIGUEUR

3.1

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1).

2021-09-05 RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX

- Annonce publipostage : Après quelques corrections, le document d'information sera envoyé par publipostage, affiché sur FACEBOOK et sur le site de la municipalité.

- Médailles : Une recherche sera effectuée afin de vérifier si la municipalité ne posséderait pas déjà des médailles. C'est un règlement provincial uniforme avec la MRC.

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'adopter le document sur les animaux et les médailles et qu'il soit envoyé tel quel.

À l'unanimité.

2021-09-06 DEMANDE SALARIALE

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard et appuyé par madame Odile Blais et résolu d'accepter la demande d'une hausse salariale pour la conciergerie à \$18,00/heure.

À l'unanimité.

h) Projet Jardins et laboratoires d'initiatives technologiques

De la documentation faite par l'inspectrice en bâtiment, Madame Valérie Gagné sera transmise au CCU pour les serres à leur prochaine réunion.

2021-09-07 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE TECHNOLOGIQUE

CONSIDÉRANT le projet d'acquisition d'équipements technologiques pour diffusion d'activités à distance;

CONSIDÉRANT les subventions accordées dans le cadre du programme Nouveaux-Horizons 2020 pour les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny offre de procéder à un achat regroupé ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Lessard

APPUYÉ PAR monsieur Martin Boulet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy avise la MRC de Montmagny qu'elle souhaite participer à l'appel d'offre public pour l'achat regroupé des équipements suivants :

DTEN 75 pouces (tout en un)
Caméra additionnelle (Logitech PTZ pro2)
Deux haut-parleurs portatifs Wonder room
Un pied sur roulette

À l'unanimité.

2021-09-08 RÉMUNÉRATION DES ÉLU(E)S

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard et appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'adopter la demande de remboursement du déplacement justifié : .45¢/km.

À l'unanimité.

8. Incendie

a) Pincés de désincarcération

La formation qui devait avoir lieu le 9 septembre dernier a été annulée. Celle-ci reprendra jeudi prochain le 16 septembre échelonnée sur quelques semaines.

Il y a une première pratique de prévue les 9 et 10 octobre prochain à St-Fabien-de-Panet chez M. Nicolas. Une lettre lui sera envoyée pour confirmer.

b) Tarification pour les sorties des pompiers

Une tarification des prix est à vérifier avec les autres municipalités afin de tous s'ajuster. Remis à la prochaine réunion.

9. Voirie

a) Suivi des travaux de voirie

- Rolette Ouest : besoin d'au moins 2 voyages de gravelle pour les gros trous.
- Rolette Est : à chaque gros orage l'eau embarque sur la route même si celle-ci est nivelée.
- Fauchage : une demande sera faite pour le 5^{ème} Est.
- 3^{ème} Rang : nivelage à faire sur la route.

2021-09-09 DEMANDE DE PROLONGEMENT DE DÉLAI DE RÉALISATION DU PROJET ROUTE SIROIS ET 5^e RANG

ATTENDU QUE le ministère autorise le financement de ponceaux qui n'ont pas été identifiés à l'origine du projet;

ATTENDU QUE l'ajout d'un ponceau nécessitera l'achat de nouveaux matériaux, et que le délai de livraison ne respectera pas l'échéancier prévu dans la lettre d'annonce du Ministre ;

ATTENDU QUE l'ajout d'un ponceau au projet nécessite un prolongement dans la réalisation des travaux, et que ce prolongement ne respectera pas l'échéancier prévu dans la lettre d'annonce du Ministre ;

ATTENDU QUE le Ministère autorise un prolongement de douze (12) mois du projet et que les travaux ne peuvent pas excéder un délai de 24 mois à partir de la date d'émission de la lettre d'annonce du ministre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu, de demander au Ministère un prolongement de délai de réalisation du projet de route Sirois et 5^e rang.

A l'unanimité.

2021-09-10 DEMANDE D'AJOUTER LA RÉFECTION D'UN PONCEAU NON IDENTIFIÉ AU PROJET DE RÉFECTION DE LA ROUTE SIROIS ET DU 5^e RANG RIRL-2020.1014.

ATTENDU QUE la Municipalité a identifié un ponceau brisé sur une des deux routes du projet de réfection route Sirois et 5^e rang ;

ATTENDU QUE son remplacement est nécessaire afin que l'intervention demeure durable et efficace ;

ATTENDU QUE lors de la reddition de compte du projet, la Municipalité peut réclamer les dépenses du nouveau ponceau ;

ATTENDU QU' au Ministère ils ont affirmé par écrit qu'ils financeront à même la demande en RIRL, tous les ponceaux qui doivent être remplacés en zone des travaux curatifs sur la chaussée, et ce même s'ils n'étaient pas originalement à la demande d'aide financière.

ATTENDU QUE l'aide financière maximale ne sera pas ajustée à la hausse.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu, de procéder à la réfection du ponceau 89770-02-000, Ch. 0+180 situé dans le 5^e rang, de faire les travaux préparatoires, plans et devis, inspections, sondages etc. et de soumettre des demandes très précises au Ministère.

À l'unanimité.

c) Réfection des conduites 9^{ème} Rue

Travaux remis à lundi le 20 septembre prochain : contracteur non disponible.

d) État pittoresque de la 6^{ème} Rue

La municipalité est au courant et connaît la situation. Un suivi sera fait auprès du plaignant.

e) Pavage du 3^{ème} Rang

Suite à une évaluation qui a été faite pour la faisabilité d'un traitement de surface pour le 3^{ème} rang, ce sera au prochain conseil de prendre une décision.

2021-09-09 FAUCHAGE ROUTE 216

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de demander par résolution que le fauchage soit fait du coin de la Route 216 – Route 283 jusqu'à la limite de St-Paul / St-Philémon.

À l'unanimité.

10. Eau potable

a) Nettoyage du réservoir

Le nettoyage a été effectué en 3 heures. Prochain drainage pour le 2^{ème} réservoir prévu au printemps 2022. Un système de drainage avec valve électrique sera installé afin d'éviter la saleté et la rouille. Suivi à faire avec monsieur Denis Gauthier.

11. Eaux usées

a) Compagnonnage

Réunion à chaque mercredi. À suivre.

12. Loisirs

a) Fin du terrain de jeux

Rapports des animatrices remis. Revoir à améliorer le fonctionnement avec les loisirs intermunicipaux.

b) Terrain de balle

Fermeture de l'eau au casse-croûte car la saison de balle est terminée.

Vérifier l'ouverture et la fermeture de la Maison des Jeunes.

c) Accordéon

Concert le 18 septembre prochain : Un publipostage sera fait aux résidents de la municipalité.

d) Employé pour la patinoire

Une offre d'emploi pour un préposé à la patinoire cet hiver sera affiché. Salaire : \$18,00/hre. Vérifier la faisabilité de combiner avec des travaux de la voirie.

13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité

a) Rencontre citoyenne

Il y a eu 26 personnes à la soirée qui s'est tenue à l'école secondaire.

Malgré la maigre participation il y a eu la présentation de différents projets. Questions et commentaires intéressants.

b) Guide du citoyen :

- Commentaires : 10 copies du Guide du citoyen ont été remis à 10 nouveaux arrivants.

Nous avons reçu les commentaires écrits d'un résident. Très constructif. Le Comité de développement composé de 10 à 12 participants se penchera sur les commentaires reçus.

14. Résolutions diverses

a) Allocation de naissance

Un montant de \$200,00 pour la naissance de Arthur Gaudreau, fils de David Gaudreau et de Sabryna Duquet-Laferrrière leur sera versé au(x) commerce(s) choisi(s).

b) Postes Canada : installation d'une boîte postale communautaire (BPCOM)

Les membres du conseil veulent des renseignements au sujet du déneigement. Qui paie? Comment le tout fonctionne? Qui est responsable (responsabilité civile)? Quelle est la responsabilité de la municipalité?

2021-09-11 AVIS DE COTISATION SANTÉ MENTALE QUÉBEC

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu de payer un montant de \$30,00 pour la cotisation de 2021-2022 à Santé Mentale Québec.

À l'unanimité.

d) Démarche MADA

Après discussion, le projet a été refusé et les membres sont d'accord que ce projet serait plus bénéfique pour les Habitations du Buton. Nous leur ferons parvenir la demande ci-jointe.

e) Conteneurs (poubelle et recyclage) pour les Habitations du Buton

Ils doivent nous faire une demande par écrit. Les conteneurs seront à leurs frais. Il y aura ajustement des taxes.

f) Demande de dérogation au règlement sur les animaux (poules)

Nous devons vérifier auprès des autres municipalités comment elles fonctionnent et nous devons aussi savoir combien M. Bérubé veut de poules.

2021-09-12 AVIS DE COTISATION CROIX-ROUGE

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de payer la contribution au montant de \$170,00 à la Croix-Rouge.

À l'unanimité.

h) Bac de recyclage fendu

La plaignante sera référée à la MRC de Bellechasse.

15. Varia ouvert

a) Comptable

Un appel sera fait mardi pour compléter le tout.

16. Période de questions

1^{ère} : Maison brûlée :

Compte-rendu des travaux faits par Valérie Gagné et lu par M. Talbot aux résidents présents.

2^e : Une résidente du 3^{ème} Rang demande une réponse écrite pour les plaintes suivantes :

- Dangereux pour les citoyens;
- C'est invivable;
- Les automobilistes roulent trop vite;
- Les citoyens ne sortent plus;
- Les gens ne veulent plus marcher dehors;
- Les gens ne s'assoient plus dehors;

Remarque pertinente : Il faut être conséquent avec nos décisions. On veut attirer de nouvelles familles alors que certains citoyens disent vouloir quitter?

Une pétition sera remise lors de la prochaine réunion.

Le problème est connu et su des membres mais la bonne solution pour remédier au problème n'est pas encore décider.

3^e : Existe-t-il des incitatifs pour faciliter la construction de maisons neuves?

Un suivi de l'administration sera fait pour valider.

2021-09-13 LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de déclarer la réunion terminée.



Alain Talbot, Maire

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sein de l'article 142(2) du Code municipal.



Jacquelin Fraser, secrétaire-trésorier

Je, Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 13 septembre 2021.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 4 octobre 2021.

Liste des chèques présentés le : 13 septembre 2021

#	Date	Montant	Nom	Description
C2100265	2021-08-12	370.34 \$	PETITE CAISSE	TIMBRES, AVIS PUBLIC, MASQUES, LIQUIDE À VAISSELLE, EMBALLAGES CADEAU
C2100266	2021-08-19	624.01 \$	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	DIÉSEL CAMION ET TRACTEUR
C2100267	2021-08-19	600.00 \$	COMITÉ DU MARBRE	COMMANDITE
C2100268	2021-08-19	200.00 \$	MARCHÉ ASSELIN ET FILS	ALLOCATION DE NAISSANCE
C2100269	2021-09-31	805.05 \$	LBC CAPITAL	LOCATION PHOTOCOPIEUR (2 MOIS)
C2100270	2021-08-26	1 248 000.19 \$	LES ENTREPRISES JR MORIN INC.	RÉFECTION DE LA ROUTE SIROIS ET 5IÈME RANG
C2100271			CHÈQUE ANNULÉ	
C2100272			CHÈQUE ANNULÉ	
C2100273	2021-09-02	799.48 \$	BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	PAPETERIE - PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER - CONTRAT DE PHOTOCOPIES
C2100274	2021-09-02	877.58 \$	COOP AVANTIS (QUINCAILLERIE BMR)	PRODUITS RÉPARATIONS ET ENTRETIEN
C2100275	2021-09-02	705.51 \$	PÉTROLE MONTMAGNY INC.	HUILE À CHAUFFAGE (FOURNAISE)
C2100276	2021-09-02	600.00 \$	MRC BELLECHASSE	TRANSPORT DU ROLL-OFF
C2100277			CHÈQUE ANNULÉ	
C2100278			CHÈQUE ANNULÉ	
C2100279	2021-09-02	561.08 \$	GROUPE CCL	ENVELOPPES # 10 + FORMULAIRE MULTIFONCTION
C2100280	2021-09-02	9.71 \$	PUROLATOR	ENVOIS EXPÉDIÉS
C2100281	2021-09-02	23.09 \$	FAMILIPRIX FALARDEAU	GANTS (EAUX USÉES)
C2100282	2021-09-02	923.01 \$	BÉTON MONTMAGNY	TUYAUX 36" ROUTE 6E RANG
C2100283	2021-09-02	165.32 \$	NAPA GGM	PÔLE - ÉTRIER POUR CAMION
C2100284	2021-09-02	175.00 \$	CENTRE D'ENTRAIDE FAMILIALE MONTMAGNY	LOCATION JEUX GONFLABLE
C2100285	2021-09-02	100.50 \$	MUNICIPALITÉ STE-EUPHÉMIE	ENTRAIDE INCENDIE
C2100286	2021-09-02	3 732.41 \$	LES ARTS DE LA SCÈNE	SOIRÉE CINÉ-PARC 13 AOÛT
C2100287	2021-09-02	32.19 \$	PLASTIQUE BLAIS	PANNEAU SKATE PARC
C2100288			CHÈQUE ANNULÉ	
C2100289	2021-09-02	4 936.50 \$	J.S.R. 1995 inc.	PONCEAUX - EXCAVATION - CAMION
C2100290	2021-09-02	582.39 \$	MUNICIPALITÉ N.D. ROSAIRE	ENTRAIDE INCENDIE
C2100291	2021-09-02	321.91 \$	QUINCAILLERIE MASSIF INC.	LUMINAIRE DE SÉCURITÉ (TERRAIN DES LOISIRS)
C2100292	2021-09-02	81.61 \$	SHAW DIRECT	CABLE AU CAMELOT
C2100293	2021-09-02	38.80 \$	JIMMY BLAIS	ENTRETIEN BALAI MÉCANIQUE
C2100294	2021-09-02	120.00 \$	NORMAND MERCIER	TRAPPES (CAPTURE DE CASTORS)
C2100295	2021-09-02	416.49 \$	EUROFINS ENVIRONEX	CONTRÔLE EAUX USÉES
C2100296	2021-09-02	570.28 \$	CWA MÉCANIQUE PROCÉDÉ	JOINT ÉTANCHÉITÉ POMPE ABS
C2100297	2021-09-02	723.54 \$	ÉQUIPEMENT PROBÉTON	MÊCHE 11" X 15"
C2100298	2021-09-15	28 303.67 \$	MRC DE BELLECHASSE	QUOTE-PART VIDANGE ET RECYCLAGE
C2100299	2021-09-08	240.00 \$	TRANSPORT COLLECTIF MRC DE MONTMAGNY	TRANSPORT AU ZOO MILLER
C2100300	2021-09-08	25.29 \$	IDC INFORMATIQUE INC.	MICROSOFT 365 APPS BUSNISS
C2100301	2021-09-09	2 053.68 \$	J.R.S 1995 INC.	GRAVIER, NIVELAGE, NETTOYAGE
C2100302	2021-09-09	1 724.62 \$	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	HONORAIRE PROFESSIONNELS
L2100028	2021-09-07	1 478.28 \$	TELUS	CAMELOT, EAU, GARAGE, COMPLEXE
L2100029	2021-08-13	30.16 \$	HYDRO-QUÉBEC	VIEUX RÉSERVOIR
L2100030	2021-08-23	679.97 \$	HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRE DE RUE
L2100031	2021-08-11	2 652.92 \$	AGENCE DU REVENU DU CANADA	DAS
L2100032	2021-08-11	6 739.83 \$	MINITRE DU REVENUE DU QUÉBEC	DAS
P2100016	2021-08-11	505.00 \$	LAPOINTE VINCENT	FORMATION DE POMPIER
P2100017	2021-08-26	12 233.34 \$	CIMA+S.E.N.C.	HONORAIRE PROFESSIONNELS
P2100018	2021-09-14	41 895.33 \$	MRC DE MONTMAGNY	QUOTE-PART
P2100019	2021-09-14	50 669.48 \$	CIMA+S.E.N.C.	HONORAIRE PROFESSIONNELS, PRÉPARATION DES PLAN, DEVIS, SURVEILLANCE
Total		1 416 327.56 \$		